

Le budget français

Objektyp: **Index**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1924)**

Heft 55

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE BUDGET FRANÇAIS

Recouvrements opérés pendant les onze premiers mois de 1924 et 1923

	Onze premiers mois de 1924	Onze premiers mois de 1923	Différence en 1924
	Fr.	Fr.	Fr.
Impôts indirects et monopoles.....	18.956.631.500	15.381.115.000	+ 3.575.516.500
Impôts directs.....	4.774.922.200	3.515.285.100	+ 1.259.637.100
TOTAL.....	23.731.553.700	18.896.400.100	+ 4.835.153.600
<i>A déduire :</i>			
Ressources exceptionnelles, recettes d'ordre et produits divers.	618.893.000	677.431.800	— 58.538.800
TOTAL DES ENCAISSEMENTS NORMAUX..	23.112.660.700	18.218.968.300	+ 4.893.692.400
Encaissements de l'Administration des Postes..... (Versés au budget spécial.)	1.330.403.000	1.181.476.000	+ 149.027.000

La Foire des Produits coloniaux et exotiques

Nous avons dit dans notre dernier numéro que l'on peut considérer comme assurée la participation de la France à la première foire internationale de produits coloniaux et exotiques qui se tiendra, à Lausanne, du 27 Juin au 12 Juillet 1925; mais on ne paraît pas encore fixé sur la nature exacte ni sur l'importance de cette participation. La nomination d'un nouvel Ambassadeur de France à Berne a sans doute obligé les divers ministères intéressés à ajourner leur décision. Monsieur Alizé, qui est à la veille de quitter Berne, a dès le début, manifesté un grand intérêt pour cette foire spéciale et s'est activement occupé de faire comprendre aux intérêts coloniaux français combien leur participation à cette manifestation était désirable. Nous ne doutons pas que le nouvel ambassadeur, M. Jean Hennessy, qui est doué d'un sens très avisé des choses commerciales et qui porte aux questions d'expansion économique un intérêt très vif, ne montre autant d'empressement que son prédécesseur à préconiser une importante participation française.

En Belgique, la foire de produits coloniaux suscite un très grand intérêt dans les milieux industriels et ceux du commerce d'exportation. Le gouvernement belge organise un stand spécial où seront exposés les principaux produits du Congo belge.

La Hollande de son côté, prépare une exhibition officielle des produits de ses colonies avec le souci de donner une idée de l'importance du vaste domaine colonial des Pays-Bas.

Les ports d'Anvers et de Rotterdam exposeront des modèles de leurs installations.

Enfin nous croyons savoir que l'Australie, la Nouvelle Zélande et peut-être encore d'autres colonies britanniques ont, en principe, décidé de participer à la foire.

Tout indique que cette utile et ingénieuse manifestation d'un genre nouveau promet d'être extrêmement intéressante. En même temps qu'elle rendra de grands services à toutes les maisons suisses qui importent des produits exotiques elle sera d'un intérêt éducatif considérable pour les nombreux visiteurs, étrangers autant que suisses, qui se presseront à Lausanne, du 27 Juin au 12 Juillet 1925.

Le secrétariat général de notre Chambre de Commerce est en mesure de fournir sur la foire, son organisation, son règlement et sur la disposition de ses stands, des renseignements précis. Ces mêmes renseignements peuvent naturellement être obtenus par retour du courrier en écrivant ou télégraphiant à la Direction de la Foire, 2 rue Pichard à Lausanne (Adresse télégraphique : Foire Lausanne).